



Mohammedia, 14-15 Décembre 2007

Les incertitudes du savoir politique dans le Maroc d'aujourd'hui

Les configurations du débat public, les champs de la prise de position, du commentaire, de l'analyse et de l'investigation scientifiques, qui ont prévalu depuis l'indépendance, ont radicalement changé au Maroc aujourd'hui. Le nombre de chercheurs, celui des recherches entreprises, finalisées et publiées, des institutions de formation et d'investigation ont sensiblement augmenté au moins en nombre, et même si, en attendant de s'entendre sur les mécanismes d'évaluation adéquats, chacun peut encore librement se faire son opinion sur la valeur et la qualité réelles de ces contributions. Les bilans d'hier et d'aujourd'hui se sont eux-mêmes considérablement multipliés.

Entre théorie pure et applications, production experte et production médiatique, entre production académique et animations diverses, quelques tendances notoires se dégagent à l'horizon :

I. Les contributions inscrites dans les logiques des acteurs politiques ou assimilés, à la fois en termes d'échanges de coups ponctuels, « situés », mais aussi de tendances et d'hypothèses : leurs intentions, leurs objectifs, leurs actions, leurs contradictions, leurs tactiques et leurs stratégies, leurs heurs et malheurs, leurs succès et leurs échecs, leurs espérances et leurs impasses, leurs constances et leurs reclassements, leurs incohérences et leurs justifications. Le champs politique est ainsi **appréhendé** comme un terrain de compétition entre acteurs volontaristes..

II. La seconde met en relief des lectures plus dialectiques tentant de valider des hypothèses, des schémas pré-établis et des rapports de forces : la politologie s'érige en système de valeurs et en instance de prescription, voire de moralisation, à travers une variété d'approches : l'évaluation politique, le point de l'état d'information, l'analyse sécuritaire, ou tout simplement la critique politique plus ou moins engagée. Du haut de son magistère, sur la base d'une critériologie interne **et / ou externe (croyances, valeurs, présupposés, postulats)**, le politologue distribue des plus et des moins, verbalise des progrès et des reculs, relève des continuités et des ruptures, identifie des développements normaux et des déviations..

III. Une troisième se dégage en se posant comme tentative d'objectivation, de foi en la science. Cela repose sur une militance d'un type nouveau par rapport au contexte marocain des dernières décennies et consiste à faire violence à soi-même et aux habitus de relation primaire au politique, et à se soustraire autant que possible à l'univers de l'évaluation normative. Expression d'humilité, cette orientation reporte au plus tard possible le prescriptif, la prise de parti, et laisse se



déployer pleinement la collecte d'informations, le travail de la raison scientifique en **s'armant** des précautions méthodologiques nécessaires.

Aux premiers temps de ses exercices au Maroc, les catégories de la science politique de la période de l'Indépendance étaient relativement plus claires et plus simples. Tout renvoyait au politique, au système, au régime, au pouvoir. Le champs politique a été focalisé plusieurs décennies autour du gouvernement et de ses oppositions. Actuellement, les spécifications sont de plus en plus importantes, les accumulations sont devenues mine de rien imposantes, au niveau de chaque thématique. Le terme « bilan » a plus de chances aujourd'hui de mieux correspondre à une accumulation réelle par sujets, rubriques, spécialités, problématiques, voire tendances doctrinales. Les prises en charge des complexités du politique, ses compositions et recompositions, ses interférences se sont démultipliées, sans que l'on puisse pour autant débattre d'une politique de la recherche dans le domaine.

Le congrès de l'Association Marocaine de Sciences Politiques de décembre 2007 constitue une opportunité pour réitérer l'appel à investir le politique tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il s'agit d'élaborer de nouveau l'éloge de l'interrogation, du questionnement. A cet égard, notre science de la politique est impliquée dans des démarches d'ingénieries (constitutionnelles, institutionnelles, électorales, administratives..), ainsi que dans des postures de justification.

La question de l'identité scientifique de la science politique au Maroc est loin d'être clarifiée. Tout le monde semble croire pouvoir en faire aisément et n'hésite pas à le faire. Dans le champ scientifique marocain, voire même intellectuel, les lignes démarquant les territoires du scientifique des espaces où se réalise l'analyse intéressée, plus ou moins compromise, où se déploient les démarches simplement profanes, s'avèrent encore loin d'être nettes.

Quatre axes s'imposent à l'analyse et structurent les débats de cette troisième rencontre :

Le premier axe porte sur *le rapport de la science politique à la transition au Maroc*. Il s'agit de prospecter les dimensions politiques de la phase en cours, son champ d'activité, ses acteurs. Comment inscrire les savoirs développés sur le politique dans le cadre des dynamiques conjoncturelles ? Comment appliquer la connaissance sur le vécu ? Comment confectionner un discours savant sur la politique telle qu'elle se fait au moment où elle se fait ? L'exploration des dimensions de la transition renvoie à sa thématization, à son intertextualité, c'est-à-dire à la variété des expériences auxquelles elle se rattache..

Le second axe concerne *le rapport de la science politique aux mutations sociales au Maroc*. Une approche du social est partout à l'ordre du jour. Comment la science politique appréhende-t-elle les politiques sociales, le développement social, le développement humain ?

Le troisième axe se centre sur *la question du rapport de la science politique à la transculturalité au Maroc*. Quelle chance a-t-on de dépasser l'approche culturaliste consistant à tout expliquer par les spécificités culturelles et par un déterminisme culturaliste ? Le choc



des civilisations ou l'alliance des civilisations **ne se conçoit** pas en termes de conflictualité, mais d'abord en termes de regard sur soi : le culturel au sens large (arts, lettres, pensée, production intellectuelle..) mais aussi sensibilité, vécu, existence, tradition, ancrage, substrat..

Enfin, le quatrième **axe se rapporte** à *la problématique de la science politique face aux défis de la mondialisation au Maroc*. Il s'agit de prospecter d'une part les regards développés à travers la recherche politologique sur les dimensions internationales du politique marocain, institutionnelles et relationnelles, bilatérales ou multilatérales, ses pré-**positionnements** et postures stratégiques, **et de souligner d'autre part** les flux politiques, économiques, sociaux, culturels, médiatiques, diffus et envahissants de la mondialisation.

Programme conjoint

Le troisième congrès se déroulera à deux niveaux :

- Les séances plénières
- les travaux des ateliers.

14 Décembre 2007

9h-11h . Ouverture et Première plénière

Savoir politique et enjeux de transition

Mrs. Michel Dobry ,Abderrahim Maslouhi, Abdelali Hamiddine , Azzeddine El Allam

11h15- 12h45 : Ateliers

14h 30-16h : Ateliers

17h30-19h : Savoir politique et mutations sociales

Michel Camau , Manar Slimi, Mohamed Galaoui , Najib Mouhtadi

15 Décembre 2007

9h-11h : Plénière

Savoir politique et transculturalité

Edmond Amrane El Maleh , Kamal Abdellatif , Samir Abou El Kassim , Saïd Bennis?

11h30-13h30 : Ateliers

15h-17h : Plénière

Savoir politique et défis de la mondialisation

Lise Garaud , El Houdaigui, Moussaoui, Abdellatif Nacif ,Mohamed Jari , Mohamed Gharbi

17h :Clôture

Les ateliers

Atelier I. La voie marocaine au prisme de la transitologie. Pré requis, acteurs, processus .



Atelier II. L'état de la problématique des droits de l'homme

Atelier III. Politique et religion

Atelier IV. Science politique et élections

Atelier V . Communication politique. La monarchie et la démocratie après l'alternance consensuelle au Maroc. Les moyens et les messages politiques

Atelier VI. De la régionalisation

Atelier VII. Des politiques publiques sociales au Maroc

Atelier VIII. De la pensée politique marocaine

**Atelier IX. Développement social et contact de communication :
Expériences de terrain**

Atelier thématique

La voie marocaine de la démocratisation au prisme de la transitologie Pré-requis – acteurs – processus

Argumentaire :

Le politique national, comme ailleurs dans les pays de l'aire culturelle arabo-musulmane, a très souvent fait l'objet d'approches le frappant d'inaptitude génétique à la démocratie ou, dans le meilleurs des cas, d'absence de pré-requis culturels, économiques et institutionnels à la démocratisation. Mieux, faute d'avoir rejoint la troisième vague des démocratisations qui ont fait leurs preuves en Europe de l'Est et en Amérique latine depuis le début des années 90, les politiques arabes de sortie de l'autoritarisme participent, s'il faut en croire des transitologues comme Philippe C. Schmitter ou Michel Camau, d'une logique de « transitions par imposition » ou, plus proprement, de processus radicalement soumis à la raison instrumentale et aux agendas des seules classes gouvernementales. Des régimes (comme ceux de l'Égypte, Jordanie, Koweït, Tunisie, Maroc), seraient eux-mêmes à l'origine de changements dont ils maîtriseraient l'ampleur et la portée de telle manière que la libéralisation



soit le moyen de faire obstacle à la démocratisation. Ces diagnostics pessimistes prennent appui sur de solides arguments : culture de sujétion et hégémonie des réflexes de clientèle ; circuits distributifs peu propices à l'émergence d'une classe moyenne « locomotrice » ; instrumentalisation de la société civile, faible intégration des exigences procédurales et institutionnelles de l'action publique ; pratiques juridiques hybrides et judiciarisation incomplète des conflits sociaux, etc.

Au Maroc, la sortie du despotisme, organisée de façon architecturale depuis la fin des années 90, peut s'analyser comme une réponse institutionnelle à ces impasses. Elle a, de ce fait, engendré un nouveau cycle de négociation stratégique entre des acteurs soucieux d'engager désormais leurs luttes *dans* les institutions plutôt que *sur* celles-ci. Les élites politiques, qui ont connu un renouvellement substantiel au double plan générationnel et sociologique, s'inscrivent alors dans une approche consensuelle qui permet à tous, ou du moins à ceux les plus forts, de contribuer à la construction du projet de transition pour en tirer parti en termes de ressources de légitimation et de mobilisation. Ces négociations, implicites ou explicites, s'étendent plus tard à une partie de la mouvance islamiste et, pratiquement, à toutes les composantes de la gauche radicale.

L'œuvre d'institutionnalisation, qui se poursuit, se solde par un bilan sur lequel il n'est pas aisé de se prononcer. D'un côté, des dossiers restés de longue date sans issue accèdent à l'agenda gouvernemental et leur implémentation commence à avoir un impact pédagogique significatif sur les intervenants publics, impliquant par là-même un processus inédit d'apprentissage et d'implantation des prérequis à la démocratisation : procéduralisation des politiques publiques, intégration accrue des impératifs de l'ethnicité, du genre et de l'inclusion sociale, traitement à froid de la mémoire politique et de la violence d'Etat, judiciarisation des conflits sociaux, etc. de l'autre côté et parallèlement à ces chantiers, dont on sait qu'ils ont augmenté les « indices de démocratisation » du Royaume comparé à ses homologues arabes, il est possible d'identifier des zones d'incertitude que le système politique hésite encore à traiter selon la même logique que celle sous-tendant son discours sur la transition. Pour preuve : sursis à la réforme constitutionnelle comme priorité de l'agenda public, autonomisation radicale des circuits productifs et faible impact social des privatisations, fétichisation du consensus comme plate-forme programmatique et raison d'Etat, marchandisation de la culture, sur-invocation de la conscience nationale, hypertrophie de la raison sécuritaire, etc.

Cette gestion incrémentale des exigences de la transition en dit long sur le style d'un pouvoir d'Etat soucieux de planifier sa sortie du despotisme sans perdre politiquement la face ou le contrôle sur la société. Et pour cause. C'est le propre d'une politique incrémentale que de proposer des réajustements adaptatifs où les solutions sont faites à la fois de sédiments du passé et d'anticipations volontaristes, et c'est en cela que les transitions sont différentes des révolutions.

L'objet de l'atelier thématique est de focaliser la lumière sur les logiques sous-jacentes à la « voie marocaine de démocratisation », non point pour la cataloguer ou la réduire à un cliché scientifique quelconque, mais pour en dégager l'historicité, la signification archétypale et les traits dominants. L'atelier procédera donc à rebours des analyses normatives consistant à



évaluer des « vécus sociaux » à l'aune de théories clé en main. Plutôt que de soumettre l'expérience marocaine aux schèmes de la transitologie, ce sont les capacités heuristiques et explicatives de celle-ci qui devraient être testées et mises à l'épreuve des réalités marocaines. Autrement dit, il s'agira de savoir en quoi les cadres épistémologiques et théoriques proposés par la transitologie, la consolidologie et, d'une manière générale, les théories de la démocratisation sont capables de rendre compte des dynamiques de changement à l'œuvre dans le Maroc d'aujourd'hui.

Un autre impératif, relatif au rapport à l'action et aux acteurs, mérite d'être pris en compte. Plutôt que de s'appropriier les postures téléologiques et instrumentales des acteurs, de reproduire les problématiques et les stéréotypes pratiques de ces derniers ou de s'aligner radicalement et sans réflexivité sur des recettes suggérées par des théories ou des formes de vie déterminées, la réflexion au sein de l'atelier aura pour tâche de reconstruire de façon distanciée et dans une approche pluridisciplinaire le rapport du Maroc politique à la question de la démocratisation. Pour ce faire, une série d'interrogations *indicatives*, qui restent à traduire en axes de recherches, permettra d'orienter le débat au sein de l'atelier :

- Repères épistémologiques de la transition : Existe-il, parmi les différents paradigmes de la transitologie, un cadre d'explication qui serait le mieux adapté pour caractériser la « voie marocaine de la démocratisation » ?
- Temporalités de la démocratisation : Sommes-nous encore au Maroc en présence d'un processus de sortie de l'autoritarisme (transitologie) ou dans une étape de formation et de consolidation d'un acquis démocratique qui est en passe de s'affiner (consolidologie) ?
- Acteurs et logiques de la construction démocratique : le processus de transition à l'œuvre relève-t-il d'une logique de construction d'en haut (hypothèse de la démocratisation octroyée), d'en bas (démocratisation imposée) ou d'une logique croisée (démocratisation négociée) ?
- Culture politique et démocratisation : Le travail d'institutionnalisation relativement significatif s'est-il accompagné au Maroc d'une certaine érosion des habitus culturels de l'élite politique marocaine ?
- Démocratisation et rapport à l'extérieur : La transition à la marocaine devrait-elle s'analyser comme un processus auto-entretenu soumis à la seule historicité du système politique marocain ou plutôt comme un effet d'appropriation de l'agenda international ?
- Politiques publiques et transition : Comment s'opère au Maroc l'articulation entre les exigences fonctionnelles de la transition et l'agenda gouvernemental global et sectoriel ?
- Transition et prérequis constitutionnel : Pourquoi, en dépit de son caractère hautement déterminant, le cadre constitutionnel a-t-il tardé à se réélaborer pour s'adapter à la nouvelle configuration politique du Royaume ?
- Transition et prérequis économique : La libéralisation économique et les circuits productifs fonctionnent-ils en rupture ou en harmonie avec les logiques de redistribution et de péréquation à la base du discours sur la démocratisation ?



Participants marocains

- Omar Bendourou
- Hassan Rachik
- Mohamed Madani
- Rachid Alami
- Mohamed Brahim
- Jean Zaganianis
- Mustapha Qadéry
- Abderrahim El Maslouhi

Participants français (participation confirmée)

- Michel Dobry
- Miche Camau

Programme de l'atelier thématique n° 1

La voie marocaine de la démocratisation au prisme de la transitologie
Pré-requis – acteurs – processus

Coordonnateurs

Abderrahim EL MASLOUHI – Université Mohammed V-Agadal/Rabat

Youssef BELAL – Institut universitaire de la recherche scientifique/Rabat

Vendredi 14 décembre 2007

11h 30 à 13h 00 – Première séance

Modérateur : Michel DOBRY

- « *Démocratisation et enjeux de classement : ressources et contraintes* »
Michel CAMAU – Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence
- « *La voie marocaine de la démocratisation : Path dependence et choix rationnels* »
Abderrahim EL MASLOUHI – Université Mohammed V-Agadal/Rabat

14h 30 à 16h – Deuxième séance

Modérateur : Michel CAMAU

- « *La transition entrepreneuriale* »
Larbi HANANE – Université Mohammed V-Agadal/Rabat
- « *De la tribu à la région : transitions dans les systèmes de gouvernance au Maroc* »
Mustapha QADERY – Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
- « *Le Maroc entre despotisme éclairé et transition démocratique* »
Youssef BELAL – Institut universitaire de la recherche scientifique



Samedi 16 décembre 2007

11h 30 à 13h 30 – Troisième séance

Modérateur : Larbi HANANE

- « *La transition démocratique au Maroc et le problème des libertés négatives* »

Jean ZAGANIARIS, Ecole supérieure de Communication et de Publicité,

Chercheur associé au CURAPP et au CJB

- « *La démocratisation : regards de la transitologie* »

Michel DOBRY – Université Paris I/Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne

- Rapport de synthèse : Youssef BELAL

Droits de l'homme au Maroc

La recherche en droits de l'homme au Maroc a connu une évolution assez remarquable en rapport avec celle des Sciences politiques depuis les années soixante dix du siècle précédent. Cette évolution peut être expliquée à partir de différents facteurs dont l'essentiel est la conviction de l'acteur politique principal que son maintien suppose certaines cessions et remaniements partiels et secondaires au profit de ces adversaires politiques. Ceci a été réalisé sans qu'aucun changement en profondeur puisse affecter ses anciennes actions datant de l'état du référendum compris entre 1965 et 1975, époque des plus dures des années de plomb.

Suite à une conjoncture politique internationale et nationale interne, la question des droits de l'homme a commencé à émerger sur un plan international, et précisément après le Congrès de Helsinki pour la sécurité et la coopération européenne et la montée en 1976 des démocrates au pouvoir aux Etats Unis d'Amérique. Ces deux événements ont mis ensemble de manière corollaire l'aide aux pays en voie de développement et le degré de respect de la démocratie et des droits de l'homme. Suivant cette condition internationale, le Maroc s'est vu contraint de s'adapter aux revendications de la communauté internationale en matière de droits de l'homme. C'est pourquoi, il avait programmé ce qui a été convenu d'appeler « la marge démocratique » entre 1976 et 1977 en organisant des élections collectives et législatives. Une autre donnée doit être évoquée à ce sujet à savoir l'entrée en vigueur et l'achèvement du nombre complet des ratifications des deux pactes internationaux des droits de l'homme émanant de l'Association générale en 1966.

A ce moment, le Maroc était très conscient de l'enjeu qu'il encourait en cas de refus de cette vague de démocratie et des droits de l'homme, d'autant plus qu'il est l'unique pays parmi les pays arabes et maghrébins à avoir opté depuis son indépendance pour la pluralité et le libéralisme. Devant cet état de choses, l'acteur politique essentiel au Maroc a façonné sa politique et l'avait mis au diapason des vents de la politique internationale par sa façade extérieure sans pour autant l'adopter par conviction ou l'appliquer dans l'exercice réel de sa politique. Partant, la violation des droits de l'homme demeure d'actualité accompagnée de la promotion et de la célébration de l'option démocratique et l'application de ces mécanismes de



manière déviée comme l'organisation d'élections, l'instauration d'entreprises journalistiques, la fondation d'associations, ...

Ce qui est important en ceci, c'est de déceler comment l'ouverture politique partielle, de la moitié des années soixante dix aux débuts des années quatre vingt dix du siècle précédent, a contribué dans l'accroissement de l'intérêt académique porté aux sciences politiques et dans leur branche qui s'occupent des droits de l'homme au Maroc : violation des droits de l'homme, torture, prisons secrètes, prisons non officielles, ... De tels sujets sont au cœur des sciences politiques mais constituaient en ces temps un tabou et un interdit. Un autre changement affectera la démocratie et les droits de l'homme, cette fois-ci, au niveau international après la chute du mur de Berlin en 1989 et l'émergence du nouvel ordre mondial après la deuxième guerre du Golf.

Suite à ces événements, le Maroc a adopté une nouvelle stratégie à l'égard de la démocratie et de la mondialisation des droits de l'homme, spécialement dans la confection des deux constitutions, celle de 1992 et celle de 1996. Ce qui peut être démontré à trois niveaux :

- Au niveau politique, il a été procédé à la libération des détenus politiques et le retour des exilés entre 1991 et 1994.
- Au niveau institutionnel, on a instauré le Conseil consultatif des droits de l'homme, la commission autonome de [ta3wid], la commission de l'équité et de la réconciliation et [diwan ?almadalim], ... entre 1990 et 2004.
- Au niveau du droit, un ensemble de conventions internationales sur les droits de l'homme ont été ratifiées et intégrées au droit national intérieur. Certaines réserves ont été supprimées et des amendements se rattachant aux droits de l'homme ont été effectués, de nouvelles lois ont été créées et la charte des droits et des libertés a été amendée. Tout ceci a été élaboré entre 1992 et 2006.

L'objectif de cet atelier est de dévoiler les articulations de l'évolution des droits de l'homme au Maroc en tant que branche des sciences politiques. C'est pourquoi, une grande attention sera consacrée à la connaissance de la réalité des droits de l'homme au Maroc surtout après la publication du rapport final de la commission équité et réconciliation et la teneur de ses orientations et de ses perspectives en droits de l'homme au niveau national.

Est-ce que ses orientations ont été appliquées ou en voie d'application ?

Est-ce qu'il y a une ferme volonté à les appliquer ?

Faut-il revoir certaines lois en rapport aux droits de l'homme (loi pénale, droit de presse, de la communication, ...) pour qu'on puisse espérer une évolution des droits de l'homme au Maroc ?

Peut-on se représenter des droits de l'homme dans un pays comme le Maroc sans s'intéresser aux droits sociaux, économiques, et culturels ?

Est-ce que ce n'est pas la violation de tels droits qui a conduit, qui est à l'origine de la violation des droits civiques ?



Liste des intervenants.

Atelier de la communication politique.

Bouz / Tarik

L'intérêt porté par l'université marocaine au phénomène électoral est un indicateur des changements accompagnant l'évolution des sciences politiques marocaines, et tout particulièrement en ce qui concerne le dépassement du seuil des études standards et de droits et l'ouverture sur les hypothèses de la sociologie politique.

Les premiers travaux sur les élections se sont focalisées sur ce qu'on a appelé le contexte légal et organisationnel des élections.

Dans cette logique standard, les premières recherches sur le phénomène électoral se sont préoccupées de la problématique de la présence ou de l'absence de compétitivité à travers un débat accru sur les statistiques officielles et leur horizon scientifique.

Progressivement, le processus de modification de la structure et des références méthodologiques des études électorales a été déclenché en se détachant du modèle standard qui limitait le phénomène en question à son versant légal. Les recherches ont entamé une nouvelle perspective dépassant le cadre macro-politique général et embrassant des champs et des circonscriptions électoraux locaux permettant une meilleure observation des détails et une bonne collecte des données monographiques. Le débat sur la compétitivité des élections n'est plus en vue, même quasi-absent, et ne constitue plus un obstacle à l'analyse scientifique du phénomène en question. Le cadre adopté, désormais, est celui de la sociologie électorale qui ne restreint pas les résultats des scrutins à la sphère des valeurs (vrais / faux) mais les replacent dans une dynamique sociale à laquelle participent un grand nombre d'acteurs et d'universitaires générant ainsi un ensemble d'interactions et de conflits. Ce qui tolère de considérer que l'incompétitivité peut aussi être érigé en objet de recherche et de questionnement.

De ce fait, au lieu de s'attarder sur l'absence d'enjeux du champ électoral marocain, et ce en le comparant aux cas européens et occidentaux dans lesquels les élections sont productrices d'enjeux liés directement au pouvoir, les sciences politiques marocaines s'est préoccupé de déceler les fonctionnalités éventuelles des élections à l'intérieur d'un contexte politique autoritaire non compétitif et ensuite au sein d'un contexte de sortie autoritaire.

En relation à l'intérêt dévolu aux approches de l'élite politique, certains travaux ont abordé le phénomène électoral du point de vue de son influence éventuelle ou supposée sur la dynamique d'«électoratisation».

L'impact de l'intérêt croissant pour les politiques publiques a contribué à l'adoption de nouveaux cadres méthodologiques dont le postula essentiel est une approche des élections en tant que politique publique dépendante d'une référence, d'un agenda, d'acteurs, d'objectifs et d'évaluation à long terme.



Il a été aussi nécessaire de souligner que, outre l'engouement pour les études se rapportant à la « transition démocratique », les influences supposées des contextes transitionnels représentent une variable tranchante dans la gestion du dossier électoral.

D'autres études ont procédé à l'analyse de la place des médias et des stratégies communicationnelles des acteurs lors de la période électorale qui se transforme en un marché de symboles, de discours et de messages.

Il a été urgent pour un certain nombre de travaux en sciences politiques de porter une attention particulière au comportement électoral du citoyen marocain et aux facteurs déterminant et orientant son comportement (facteur politique, facteur tribal, facteur religieux, facteur rationnel, facteur personnel, clientélisme, ...).

Il paraît évident qu'un bon nombre de chercheurs spécialistes de la politisation de la société marocaine (retour du politique, recul du politique, ouverture du politique sur d'autres horizons, recul du politique dans des champs anciennement et profondément politisés, ...) se sont adonnés au phénomène électoral dans le cadre général de la problématique de la présence ou de l'absence du politique au sein de la société.

Le phénomène électoral a parallèlement constitué un champ ouvert permettant d'induire et d'extraire les indicateurs de mesure des niveaux de l'honnêteté, de la participation, de la rationalité du comportement électoral et les caractéristiques socioprofessionnelles des électeurs.

Malgré la diversification des perspectives de recherche et les efforts des chercheurs quant à l'analyse et la description du phénomène électoral, le cumul et la capitalisation dans ce champ secondaire des sciences politiques demeurent en général très réduites et très restreintes.

Intervenants :

La démocratie et la monarchie après l'alternance consensuelle au Maroc. Les moyens et les messages politiques.

1. Préambule

Le discours politique est parsemé d'expressions métaphoriques de tout genre. Il comprend des métaphores corporelles (cœur du pouvoir, « tête du parti », bras droit du leader », d'autres référant à la nature (« vent du changement » « vague conservatrice »). Un bon nombre de ces métaphores est intimement lié à la nature conflictuelle du fait politique. Elles peuvent être également répertoriées en sous-catégories : mathématique (« équipe libérale », « gagner des points », militaire (soldats du parti », « camp socialiste fort », guerrière « effectuer un raid »,



« vaincre son ennemi ». Plusieurs travaux ont été consacrés à cette dimension métaphorique du discours politique, notamment dans le cadre de la théorie des Actes du langage de Searle : Gauthier, G. 1994 : « La métaphore guerrière dans la communication politique ». *Recherches en communication n° 1*. Université catholique de Louvain.

Ainsi le niveau communicationnel doit être appréhendé tout d'abord au niveau de l'analyse, linguistique, ou non linguistique et c'est sur cette base qu'on peut mesurer la relation du communicationnel au politique.

2. Mondialisation, communication politique et institutions de représentation

Le néo-libéralisme est considéré comme le système idéologique de ce qui est communément désigné en français par le concept de mondialisation et en anglais par celui de globalisation. Au niveau économique, il est dit « capitalisme financier » au sein duquel la décision politique échappe à l'emprise de l' élu au profit de celle du technocrate qui siège à la tête des sociétés multi-nationales dont la sphère dépasse les frontières nationales.

Dorénavant, il a été nécessaire de repenser la démocratie par procuration à partir d'une démocratie participative fondée sur une société civile détentrice d'une gouvernance participative.

La communication politique a été influencée par ce changement de système qui détermine la logique des rapports de force et d'intérêt puisqu'elle dépend des institutions de représentation (parlement, presse, ...). Dans ce domaine, les acteurs doivent être qualifiés pour délibérer du pouvoir comme code thématique dans le but de le perpétuer en l'appuyant ou de le changer en s'y opposant.

Le champ de la communication publique dépend également de l'état, c'est alors que la communication politique dans l'ère libérale constitue la frontière entre la sphère publique et la sphère privée dans les conflits opposants les différents acteurs.

La communication politique peut être distinguée en deux catégories :

A- institutionnelle : gouvernementale, parlementaire, partisane, ...

B- non institutionnelle : écrite (slogan politique), audible (anecdote politique), visuelle (caricature).

La logique communicationnelle peut être comprise entre ces trois types :

- campagne
- publicité
- commercialisation

elle peut même se manifester sous forme de débat de presse, de conférence, de charte, de séquence publicitaire ou de symbole mais à charge politique. D'autant plus que la révolution technologique en télé-communication a permis d'exploiter d'autres réseaux comme celui de l'internet, de la télévision numérique, du mobile, ...



3. Démocratie et monarchie après l'alternance consensuelle au Maroc

L'alternance consensuelle au Maroc demeure toujours un sujet de débat ouvert entre les différents protagonistes : partis politiques, société civile, monarchie. Pour mieux cerner ce débat, nous proposons de placer les questions suivantes afférent aux différents aspects de la communication politique de la relation entre la démocratie et la monarchie :

- Comment les références culturelles et idéologiques se construisent-elles à travers les mécanismes communicationnels et discursifs engagés ?
- Quels sont les traits saillants du sociolecte en question ?
- Comment les structures discursives expriment-elles les différents constats politiques, économiques, sociales et culturelles (constitution, démocratie, monarchie, changement, réformes, ...)
- Quelles sont les différents aspects de la communication politique entre les différents protagonistes (alliés et adversaires) ?
- Quels sont les moyens préalables pour instituer une transition démocratique « paisible » au Maroc ?

Régionalisation

La régionalisation s'entend d'un choix politique délibéré qui se base sur le partage des pouvoirs et des responsabilités publiques. C'est autour d'un seuil d'équilibre en matière de compétences entre les sphères nationale et locale que la régionalisation prend forme.

Les entités locales, communes, départements ou régions, constituent l'un des deux secteurs, à côté des droits humains, dans lesquels les analogies représentent un élément primordial en Droit comparé. La régionalisation est par conséquent considérée comme un facteur permanent d'étude, non seulement dans des formes de gouvernement libéraux-démocratiques, mais aussi dans d'autres contextes, notamment dans des pays en voie de développement, dans l'ancien socialisme ainsi que dans d'autres natures de systèmes juridiques.

L'entité locale, Région, Département ou autres, constitue la première forme de gouvernement après le noyau familial ou tribal, comme elle est d'ailleurs régulée par les textes constitutionnels et législatifs jusqu'au point que l'autonomie locale a pénétré dans le constitutionnalisme moderne.

Du point de vue juridique, une différence s'établit entre régionalisation et régionalisme. La première est un mode d'organisation territoriale de l'Etat qui se caractérise soit par la déconcentration (France) soit par la décentralisation (Italie) quant au régionalisme, il désigne les doctrines politiques fondées sur l'affirmation de l'existence au sein de l'Etat de communautés culturelles, sociologiques, économiques et réclamant la consécration politique de cet état de fait.



Dans le domaine de la forme d'Etat libéral-démocratique, les niveaux de protection sont assez différents à partir du niveau de constitutionnalisation jusqu'à la sphère de la législation ordinaire. Une autre différence paraît prévaloir, à savoir le degré de démocratisation imposé ou reconnu aux entités locales se basant sur les ressources financières dont disposent ces entités sans parler de l'espace des compétences qui leur est accordé.

A l'inverse de nombreux pays où la régionalisation participe d'une revendication et d'un combat politiques pouvant mettre en cause l'unité nationale, le régionalisme au Maroc ne procède d'aucune pression ou contrainte de type régionaliste, elle participe surtout de la volonté consciente de bâtir la puissance de la Nation sur l'autonomie et le dynamisme endogène des territoires. En d'autres termes, le régionalisme marocain a l'avantage de naître à l'abri de toute forme de mouvance ou de revendication régionaliste. Il est le pur produit d'une volonté politique délibérée traduite d'ailleurs dans les discours royaux ainsi que dans les textes du législateur.

Etant une étape qui ouvre à la démocratie de participation, la régionalisation marocaine procède d'un besoin de rationalisation et de valorisation des potentiels productifs différentiels des régions. Dans ce cadre, il est important de souligner dans ce contexte le projet d'autonomie dans les provinces du Sud qui s'installe en ligne droite des expériences comparées en autonomie ou régionalisation élargie.

Dans quel genre d'Etat peut coexister une régionalisation partielle ou totale ?

Quelles caractéristiques du Sahara marocain répondant aux conditions d'une autonomie ?

Quelle réforme constitutionnelle répondant au projet d'autonomie dans les provinces du sud ?

Peut-on parler à l'heure actuelle d'un régionalisme ou autonomie dans les autres régions marocaines ?

Prendront part à l'atelier de régionalisation :

- Pr. Abdelhak Akla : Vers le concept de région politique au Maroc
- Pr. Mohamed Haddy :
- Pr. Abdlhadi Raounak : Le concept de régionalisation
- Mr. Mohamed benidir : Le régionalisme et le mouvement Amazigh
- Pr. Abdelaziz Adidi : Evolution du concept de région au Maroc

Analyse des politiques publiques sociales

- Aujourd'hui encore, la tradition d'analyse des politiques publiques dans la pratique des études universitaires dans le contexte marocain, et dans celle de nos



acteurs politiques reste bien insuffisante. L'expertise telle que par nos administrations et certaines de nos entreprises dans ce domaine semble encore imprégnée de trop « d'ingénierie » et aussi par un esprit excessivement techniciste. Le souffle « politique » de nos politiques publiques apparaît de ce fait encore faible, parfois s'exprime la volonté de soustraire certains secteurs du domaine de la politique, la preuve d'ailleurs que le passage au politique reste souvent inachevé. Si l'élaboration de politiques publiques réellement "politiques" constitue une démarche qui en est encore à ses débuts. Que dire de leur exécution avant même de parler de leur évaluation?

- Cela n'empêche pas que l'on puisse travailler sur l'hypothèse de l'existence de politiques publiques au Maroc. Dans tous les cas de figure, elles sont appelées à se développer, ainsi que leur analyse. A coup sûr, il s'agit d'un champ de recherche prometteur. Celui des politiques publiques sociales interpelle l'attention encore plus pour diverses raisons .

- L'une des tâches constantes est de délimiter l'objet des politiques publiques sociales , des approches et des méthodes , les études comparatives, les dimensions historiques ,les valeurs et perspectives (égalité , droits , justice sociale , efficacité , équité , choix , altruisme , réciprocité et obligation ..) .

- L'autre dimension des politiques publiques sociales concerne les acteurs de ces politiques, les institutions, les organisations, les lois, les règlements, les procédures.

- Il importe également d'étudier les politiques publiques sociales du point de vue des groupes spécifiques concernés par ces politiques : les enfants, les jeunes, la condition féminine, le troisième âge, les handicapés, les familles, les migrants .

- Par ailleurs les politiques publiques sociales doivent être investies du point de leur contenu :

- Qu'elles se rapportent aux besoins sociaux fondamentaux (éducation, santé, emploi, habitat..)

- Qu'il s'agisse de la (re)distribution des ressources (matérielles, symboliques..) : politiques publiques salariales, de protection sociale,

- Qu'elles concernent la mise à niveau sociale, le rattrapage des retards accumulés par certaines catégories sociales , le dépassement des déficits (politiques publiques du genre, de gestion des besoins spécifiques , politiques menées en direction des handicapés, les exclusions, les marginalités..)

- qualité de la vie

- Un vaste champ de recherche s'ouvre ici à la génération actuelle des politologues. Afin d'atteindre cet objectif, l'atelier organisé à l'occasion du troisième congrès de l'Association Marocaine de Science Politique se fixe comme objectif de développer cette voie de recherche riche et féconde pour la science politique de la période à venir et ayant pour objet le Maroc.

- Abdelhadi Makdad
- Abdallah Saaf
- Najib Mouhtadi



ASSOCIATION MAROCAINE
DES SCIENCES POLITIQUES
AMSP
3^{ème} Congrès

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
EN SCIENCES SOCIALES
CERSS
Université de Développement Social – 12^{ème} session

- Abderrahim Ariri
- Boubker Yakoubi etc..



*Développement social et contact de communication :
Expériences de terrain.*

Saïd BENNIS

Vu le contexte régional, national et international, le développement social s'avère de nos jours, un choix qui s'impose avec force. Il oriente toutes les politiques publiques de développement. L'objectif de cet atelier est de démontrer l'importance du contact de communication avec la population comme préalable à la mise au point de toute politique de développement. Le développement d'un territoire donné ne peut être conçu sans prendre en considération les expériences de terrain révélant les besoins réels de la population, les mentalités et les pratiques culturelles.

Le postulat d'analyse s'énonce comme suit : La détermination de critères et d'indicateurs de diagnostic de territoire est fonction non seulement et exclusivement de facteurs administratifs et politiques mais également d'autres facteurs dont les facteurs humain, linguistique, culturel, anthropologique, géographique, historique et économique. La spécificité d'une telle approche résidera dans le fait d'intégrer sur la base d'expériences de terrain les contenus culturels et humains (diversité des langues et des savoirs culturels en présence et dynamique de leur contacts et emboîtements) et de confectionner des cartes affinant les politiques civiles sur terrain.

Dans cet atelier, le débat portera sur le développement social et son rapport à une forme particulière de contact de communication à savoir celle qui s'établit entre chercheurs en sciences humaines, sociales et politiques et populations cibles, objet d'investigation. De cet angle de vision, la relation entre le développement social et les spécificités d'un terrain donné est essentielle. Les spécificités pertinentes à cet égard sont de deux ordres : culturel (langues en présence, univers du sacré, expériences de vie, savoir local, substrat oral, gestion des ressources naturelles, ...) et humain (histoire du peuplement, configuration de la population, tribus, fractions, sous fractions, douars, identifications, identités, ...). La prise en compte de ces caractéristiques locales sont à même de contribuer à une bonne canalisation et orientation des programmes politiques de développement social, en l'occurrence l'initiative nationale de développement humain.

Le rôle du contact de communication est de permettre à partir des caractéristiques culturelles et humaines des terrains à l'étude de proposer et d'élaborer des diagnostics appropriés et fiables. Le but en est de confectionner des bases d'informations donnant accès à une forme de territorialisation de la recherche en développement social. Pour atteindre cette territorialisation, l'approche méthodologique adoptée sera celle qui s'inspire des instruments engagés dans toute enquête sur terrain dont le répertoire peut englober des outils aussi variés que différents comme, l'échantillonnage, le questionnaire, l'entretien, l'observation directe et participante, les groupes de discussions, les tests, les entretiens libres, les enregistrements de



séquences significatives de la vie de tous les jours, la photographie de sites et d'objets à portée illustrative,

La description, l'analyse et l'interprétation des données collectées à travers les différentes expériences de terrain se feront à l'intérieur d'un cadre éclectique regroupant divers modèles et orientations théoriques : anthropologique, sociolinguistique, politique, historique, géographique, linguistique, sociologique, communicationnelle, ...

Les questionnements desquels les différents intervenants essayeront de débattre tourneront autour des axes suivants :

- le type d'approche à adopter (qualitative ou quantitative)
- les stratégies communicationnelles engagées (la relance, la déclaration, contradiction)
- la confection des instruments de recherche (guide d'entretien, consignes, questions ouvertes et fermées, test socio-linguistiques, ...)
- la posture de l'enquêteur (immersion et adaptation)
- les modalités de la pré-enquête (documentaire et sur terrain)
- la faisabilité du contact de communication (choix du site et échantillonnage)

Intervenants :

L'atelier regroupera les chercheurs affiliés à trois formations de recherche :

DESA : management du développement social, Faculté des Sciences juridiques et économiques de Rabat

Master : Sciences du langage et communication, Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat.

Master en Communication ... Faculté des sciences juridiques et des sciences humaines de Mohammedia.